

| |
|--|
| Accusé de réception en préfecture |
| 044-214401903-20091218-de-091218-28-DE |
| Date de signature : - |
| Date de réception : 21/12/2009 |

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2009

OBJET : TARIFS 2010

Monsieur Yves AUMON, Premier Maire-Adjoint délégué aux Finances et Affaires Générales, expose :

Chaque année, il convient de fixer les tarifs des services publics applicables aux usagers ou aux bénéficiaires des prestations municipales.

Ces tarifs pour l'année 2010 sont détaillés dans le document joint à la présente délibération.

Je vous propose de les approuver.

Le Conseil Municipal, après délibéré à l'unanimité

accepte les propositions énoncées ci-dessus

Exécutoire le

Pour copie certifiée conforme
Fait à Saint-Sébastien-sur-Loire
Le 21 décembre 2009

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

signé

signé

Yves AUMON

Yves AUMON



Tarifs2010.xls